



Schweizerische
Interpretenstiftung



Fondation suisse des
artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2020

Sommaire

- 3..... Avant-propos du vice-président
- 4..... Comptes annuels 2020
- 5..... Culture
- 7..... Santé
- 8..... Social
- 9..... Administration

Avant-propos du vice-président

Madame, Monsieur,

L'année 2020 a entraîné avec elle des restrictions sans précédent pour tous les acteur-trice-s culturel-le-s et a laissé bon nombre d'entre eux-elles dans une situation qui reste toujours incertaine. La Fondation suisse des artistes interprètes SIS a pu apporter une aide financière précieuse aux personnes particulièrement touchées par la crise, grâce à la mise à disposition supplémentaire de 1,4 millions de francs par Swissperform sous la forme d'un fonds d'aide d'urgence. Le Conseil de fondation a également décidé de verser les contributions déjà accordées aux artistes interprètes, même lorsque leurs événements ont dû être annulés ou reportés.

La mission principale de la SIS est de soutenir les artistes interprètes dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre à l'aide du capital de la fondation. Elle intervient également dans les domaines de la sécurité sociale, de la protection de la santé et elle soutient les artistes qui sont dans une situation de détresse financière. Or, quiconque se trouvait déjà dans une situation proche du minimum vital avant la crise du Covid-19 a connu une année particulièrement difficile. Car même si l'art est porteur de sens, il laisse celles et ceux qui le pratiquent seul-e-s lorsqu'ils-elles se retrouvent sans les applaudissements d'un public payant, sans revenu ni aucune autre forme de reconnaissance.

Durant toute cette phase de confinement obligatoire, la SIS peut mettre à disposition des moyens financiers de manière significative afin de surmonter cette phase transitoire. Comme tout le monde le sait, l'argent ne fait pas le bonheur, mais le manque d'argent y contribue encore moins.

Après avoir soumis une demande à Suisseculture Sociale, les acteur-trice-s culturel-le-s peuvent également soumettre une demande d'aide d'urgence auprès de la SIS. Cette procédure permet d'éviter une charge administrative trop lourde à la SIS. Les demandes qui nous ont été soumises nous ont également montré que de nombreuses personnes dans le besoin ne demandent de l'aide que lorsqu'elles n'ont plus d'autre choix ou qu'elles sont déjà endettées.

Outre l'aide d'urgence, les projets tournés vers l'avenir et dont le but est de sensibiliser les artistes aux questions de sécurité sociale représentent un enjeu important pour la SIS. Le portail #êtreounepasêtre, qui sera mis en ligne en 2021, est issu des recommandations de l'étude sur la sécurité sociale des acteur-trice-s culturel-le-s initiée par la SIS. En outre, la SIS lancera en 2021 un appel d'offres spécial dans le but d'aider les interprètes à se constituer une seconde source de revenus en plus de leur activité culturelle. Pour ce faire, elle financera des formations ciblées en collaboration avec SWISSPERFORM.

Grâce à une collaboration harmonieuse et toujours bienveillante au sein du conseil de fondation, à l'engagement inlassable de nos expert-e-s et au bureau qui fonctionne parfaitement sous la direction de notre actuaire Lisa Gyger, nous pouvons clôturer cette année par une devise toujours valable aujourd'hui, tout en regardant vers l'avenir: Tirons-en le meilleur parti!

Avec mes cordiales salutations,



Mischa Greull

Anna Balbi



Comptes annuels 2020

Des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales émanant des «groupes d'ayants droit phonographique et audiovisuel» de la société de gestion Swissperform (SWP) sont allés dans les finances de la Fondation suisse des artistes interprètes. Les recettes supplémentaires résultent du produit de la fortune de la fondation, de la «dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2012» et de la «dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2013» pour le fonds Covid de Swissperform, de la «dissolution de provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2014» ainsi que de la «dissolution de provisions issues des répartitions supplémentaires dans le domaine phonographique et audiovisuel 2013», que la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG effectue sur mandat de Swissperform.

Recettes	CHF
Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe phonographique	1'232'008.29
Déduction culturelle et sociale SWP interprètes groupe audiovisuel	143'815.54
Dissolution de provisions SWP interprètes groupe phonographique 2012	77'106.01
Dissolution de provisions SWP interprètes groupe audiovisuel 2012	52'789.57
Dissolution de provisions SWP groupe phono et AV pour le fonds Covid 2013	1'400'000.00
Dissolution de provisions SIG répartition groupe phonographique 2014	22'288.42
Dissolution de provisions SIG répartition groupe audiovisuel 2014	66'411.42
Autres dons	1'000.00
Produit financier*	57'542.10
Total recettes	3'052'961.35

Dépenses	CHF
Culture	1'019'149.90
Social**	1'599'244.62
Santé	29'858.90
Administration	222'934.70
Total dépenses	2'871'188.12

Profits/Pertes***	CHF
	181'773.23

* Le produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Les charges financières résultent de l'intérêt négatif.

** Le poste dépenses du domaine social comprend le versement de CHF 1,4 millions à la réserve du Fonds Covid de Swissperform.

*** Le bénéfice résulte d'une augmentation des recettes de la part de Swissperform et de la SIG par rapport à l'année précédente, de la dissolution de provisions dans le domaine de la culture et d'une diminution des dépenses dans le domaine de la santé, en raison de l'absence des événements de protection auditive.

Les comptes annuels 2020 ont été révisés en avril 2021 par la société Controva AG, Zurich.

Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. Près de 80% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des expert-e-s en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5'000 maximum par demande, montant augmenté à CHF 7'000 par demande dès le 01.12.20 et jusqu'à nouvel avis). Les expert-e-s reçoivent un forfait de CHF 25.- par dossier traité.

Malgré les restrictions dues au Covid dans le domaine culturel, la SIS a pu soutenir de nombreuses demandes cette année. Ceci en raison de la décision du conseil de fondation du 11 mars 2020 de verser les contributions culturelles ayant reçu une décision positive, même en cas d'annulation ou de report d'événement(s).

Un total de 1'099 demandes a été enregistré en 2020 (2019: 1'105), parmi elles 591 (2019: 727) ont reçu une réponse positive et 506 (2019: 377) une réponse négative. Deux demandes ont été retirées (2019: 1). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice sous revue, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Gesuche	2020			2019		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2020 Report 2019	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 2019 Report 2018
Classique	172	272'600	295'000 -2'436	217	317'050	285'000 +24'364
Rock/Pop	67	108'500	145'000 +8'916	94	140'000	140'000 +8'916
Jazz	95	121'300	150'000 -6'284	124	166'100	155'000 +1'416
Danse	54	100'000	90'000 -4'583	39	85'400	73'000 +7'817
Théâtre	134	227'500	230'000 +3'750	174	331'000	225'000 +106'250
Comédie musicale	5	9'000	6'000 +7'500	3	6'500	7'000 +7'000
Musique folklorique	26	77'100	90'000 +16'200	28	84'000	91'000 +8'700
Catégories multiples	30	67'500	5'000 +114'216	44	100'500	130'000 +8'4216
Promotion du réseautage	4	29'000	1'000 +197'000	2	20'000	140'000 +7'7000
Structure	4	150'000	80'000 +15'000	2	80'000	80'000 +15'000
Total	591	1'162'500	1'441'279	727	1'330'550	1'666'679

Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2020 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.

Montant total des projets non bouclés (état au 31.12.2020):

Projets non bouclés/non payés	2019	CHF 109'400.-
Projets non bouclés/non payés	2020	CHF 363'100.-

Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant de soutien supérieur à CHF 5'000.– par le conseil de fondation:

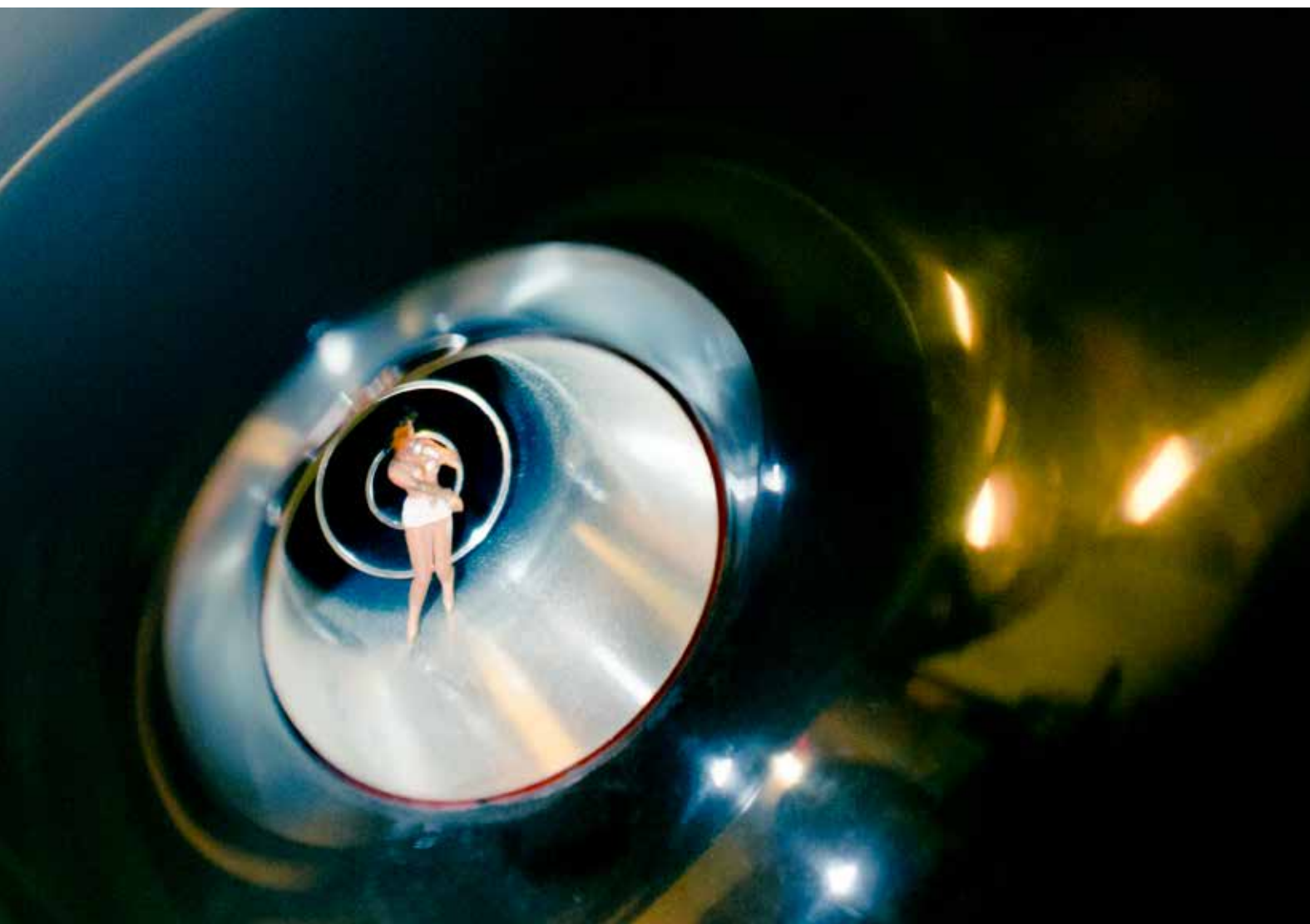
Culture	CHF
Tonhalle-Gesellschaft, tournée européenne 2020	20'000.00
Structure	
Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2020	60'000.00
SSUDK Fondation pour la reconversion 2020	60'000.00
Helvetiarockt, contribution d'exploitation 2020	30'000.00
Promotion du réseautage	
m4music Conference 2020	10'000.00
Festival Label Suisse 2020	10'000.00
Groupe Facebook Coronavirus Crisis	6'000.00

Santé

En 2020, le grand projet pour la promotion des protections auditives avec l'ensemble des associations d'amateurs a dû être interrompu, vu qu'aucun événement n'a pu être organisé. Le symposium de l'Association Suisse de Médecine de la Musique a également été annulé. La SIS a pris en charge tous les coûts des préparatifs et de la planification déjà effectués. Cette année encore, la SIS a traité régulièrement des cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Elle s'est engagée comme suit:

Projekte und Veranstaltungen

Conseils SMM	6'000.00
Page SMM dans la NZZ	3'769.50
Symposium de médecine de la musique SMM	27'523.00
Evénements de protection auditive (Sonart et MVBB)	
Evénements de protection auditive (Sonart et MVBB)	10'151.65
Campagne nationale de protection auditive pour musiciennes et musiciens	3'603.55
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	
Frais d'avocat et de procédure, protection juridique	1'395.00
Total dépenses santé	31'689.20



Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par exemple en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

La SIS s'engage au sein de l'association «das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUIISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations. La contribution d'exploitation de «das NETZ» s'élève à CHF 5'000.

En plus des demandes d'aide d'urgence soutenues par le Fonds Covid de SWISSPERFORM, quatre demandes sociales ont été enregistrées et financées par le fonds d'aide sociale de la Fondation. Au total, **CHF 26'378.22** ont été versés à des cas en cours.

Projet «Sécurité sociale»

L'année dernière, la situation actuelle de la sécurité sociale et des différent-e-s acteurs-actrices a fait l'objet d'une analyse complète et éditée sous forme de publication. Des moyens d'action et des mesures visant à améliorer la sécurité sociale des artistes en ont été tirés. Le résultat est le portail de prévoyance pour les artistes interprètes baptisé #êtreounepasêtre. Le portail est numérique, simple à utiliser et basé sur le principe du réseau de pairs. L'objectif est de sensibiliser une jeune génération à la sécurité sociale, d'offrir une introduction simple à ce sujet et de lier les offres existantes entre elles.

Administration

Fonds d'aide d'urgence Covid

Le 16 juin 2020, les délégués de Swissperform ont approuvé la création d'un fonds d'urgence d'un montant de 1,4 million de francs. Il est destiné à soutenir les interprètes qui se trouvent dans une situation d'urgence en raison de la pandémie du COVID-19. L'argent est distribué par l'intermédiaire de la SIS et est utilisé dans les trois domaines suivants:

- Les interprètes qui passent à travers les mailles du filet de l'aide d'urgence fédérale Covid-19 (allocation pour perte de gain et indemnités pour pertes financières) et de l'aide d'urgence de Suisseculture Sociale. (Attribution de CHF 150'000)
- Une sélection d'associations professionnelles nationales d'interprètes qui, en raison du coronavirus, fournissent un travail supplémentaire important (conseil et soutien à leurs membres). (Attribution de CHF 100'000)
- Les interprètes qui souhaitent une amélioration stable et à long terme de leurs revenus grâce à une formation continue (nom du projet: «Deuxième source de revenu»). (Attribution de CHF 100'000)

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 222'934.70** se composent de:

- Frais de personnel (salaires, jetons de présence aux séances, forfait de la présidence, cotisations sociales, etc.)
- Administration (loyer, infrastructure, informatique, frais de déplacement et de représentation, etc.)
- Vérifications des comptes et conseils
- Contributions aux organisations

Organes de la SIS

Tous les deux ans, les cinq membres du conseil de fondation de la SIS sont élus, respectivement réélus, par les interprètes de phonogrammes lors de l'assemblée des délégués de Swissperform. Le conseil de fondation peut élire deux autres membres à égalité de droits. En ce qui concerne sa présidence et sa vice-présidence, le conseil de fondation se constitue lui-même.

Le conseil de fondation élit les expert-e-s traitant les demandes de soutien dans le domaine de la culture, ainsi que l'actuaire.

Conseil de fondation

Anna Balbi, présidente
Mischa Greull, vice-président
Esther Roth (jusqu'au 24.06.2020)
Thomas Wild
Pia Bucher
Simone Toendury
Hannes Gut (dès le 01.12.2020)

Les noms des experts (demandes de soutien dans le domaine de la culture) ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des requérants de soutien.





Mentions légales

Responsable du contenu
Lisa Gyger, actuaire

Textes
Müscha Greull, Lisa Gyger, Sara Pepe

Conception et mise en page
zweidesign.ch, St. Gallen

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch
Photo Misch Greull: Akvile Šileikaite
Photo Anna Balbi: Christian Macek

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2021 Schweizerische Interpretenstiftung SIS

Contact

Schweizerische Interpretenstiftung SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tél: +41 43 322 10 60
E-Mail: info@interpretenstiftung.ch

www.interpretenstiftung.ch

